

Chronique



de la Commune de Siviriez

**61^{ème} Fête des Musiques du Giron de la Glâne
Siviriez 2022**



Photo : Vincent Favre

Sommaire

| | |
|---|----|
| Informations utiles | 3 |
| Dicastère de l'aménagement du territoire et énergie | 5 |
| Conseil général | 8 |
| Informations communales | |
| Autorisations et permis | 10 |
| Félicitations aux nouveaux nonagénaires | 12 |
| Senior + | 18 |
| Gazon et haies / Déchetterie | 23 |
| Epuración des eaux | 24 |
| Qualité de l'eau | 25 |
| Siviriez bouge | 28 |
| Mérites communaux | 29 |
| Ecole Conseil des parents | 31 |
| Sentiers pédestres | 32 |
| Diverses informations | 34 |
| Sociétés | 36 |

éditorial

Chers habitants, chères citoyennes et citoyens,

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, l'été aura probablement pris ses aises et déployé ses allures de légèreté et d'insouciance à venir.

Articles des évènements forts de notre Commune, ainsi qu'informations utiles et pratiques vous seront délivrés comme à chaque fois, mais qu'en retiendrez-vous ?

Communication est un mot utilisé à toutes les sauces, poivrées, piquantes, douces, aigres-douces, salées, sucrées, bref il y en a pour tous les goûts. Trop ou pas assez, en couleur ou noir-blanc, illustrée ou non, numérique ou sur papier, écologique ou énergivore, elle est au cœur des préoccupations de notre nouvelle commission de la communication.

Eh bien, nous vous laisserons seul(e) juge... toujours est-il qu'entre les attentes, les besoins, les envies, des uns(es) et des autres, il n'est pas évident d'en trouver la saveur escomptée... Se laisser surprendre, cela fait partie des jeux enfantins que nous rêvons (presque) tous de revivre en vacances. Alors laissez-vous emporter par ces quelques pages !

Que ces prochaines semaines vous apportent plein de petites et grandes joies qu'elles soient épicuriennes, culturelles, de farniente ou sportives !

Savourez pleinement ces petits instants de pause bien mérités.

Tania Dumas, Conseillère communale

Administration communale

Nous répondons au téléphone :



LUNDI-MARDI-JEUDI
MERCREDI
VENDREDI

de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00
de 08h00 à 11h30

Tél. : 026 656 90 90



Ouverture du guichet :

MERCREDI 08h30 à 11h30 et
16h00 à 19h00
JEUDI – VENDREDI 08h30 à 11h30



Fermeture estivale

*L'administration communale sera fermée du 1^{er} août au 15 août 2022 (compris).
Réouverture du guichet : Mercredi 17 août 2022*

Adresses courriel :



| | |
|------------------------|-------------------------------|
| SECRÉTARIAT COMMUNAL | commune@siviriez.ch |
| FINANCES | finances@siviriez.ch |
| CONTRÔLE DES HABITANTS | controle.habitant@siviriez.ch |
| SECRÉTARIAT DES ÉCOLES | secretariat.ecole@siviriez.ch |
| CONSTRUCTIONS | constructions@siviriez.ch |
| SERVICE TECHNIQUE | technique@siviriez.ch |



Adresse postale :

Administration communale de Siviriez
Route de l'Église 10
1678 Siviriez



Ouverture de la déchetterie :

| | | |
|----------|---------------|--|
| Mardi : | 13h30 à 19h00 | |
| Jeudi : | 16h00 à 19h00 | du 1 ^{er} avril et 31 octobre |
| Jeudi : | 16h00 à 18h00 | du 1 ^{er} novembre au 31 mars |
| Samedi : | 08h00 à 11h30 | |

Heures d'ouverture de la compacteuse pour ordures ménagères (sacs poubelle) :

Tous les jours de l'année, y compris les jours fériés,
24h sur 24h.

Abonnements au Bicubic

La Commune dispose de 4 abonnements pour la saison culturelle du Bicubic.
Les réservations se font auprès de l'administration communale.

Tables et bancs

La Commune met gratuitement à disposition des habitants et des sociétés de la commune, 20 tables et bancs pour vos manifestations. Réservation à l'administration communale. Vous pourrez les prendre et les rendre à la déchetterie durant les heures d'ouverture.

Cartes CFF

La Commune met à disposition **2 cartes journalières adultes**.

Pour disposer de ces cartes CFF, il suffit de les réserver sur le site internet ou par téléphone. Les cartes devront être retirées auprès de l'administration communale pendant les heures d'ouverture. Il ne sera fait aucun envoi par poste.

Les cartes CFF ne sont en aucun cas reprises ou remboursées.

Au prix de : 40.-/jour pour les personnes domiciliées dans la Commune.

Au prix de : 45.-/jour pour les personnes domiciliées à l'extérieur.



Repas à domicile

Ce service est à la disposition de toute personne âgée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas.

Prix de tous les menus : Fr. 12.80

MENU ORDINAIRE - MENU ORDINAIRE HACHÉ - MENU ORDINAIRE MIXÉ — LÉGER - LÉGER HACHÉ - LÉGER MIXÉ

Livrable tous les jours de la semaine, y compris le samedi, le dimanche et tous les jours fériés.

Repas livré froid dans une barquette en plastique, à réchauffer au micro-onde.

Administration communale ☎ 026 656 90 90

Accueil extrascolaire

La Commune de Siviriez propose une structure
d'accueil extrascolaire
de 06h30 à 18h30.



Pour tous renseignements utiles : www.siviriez.ch ou par téléphone au 079 900 92 21 (AES)

Dicastère de l'aménagement du territoire et énergie

Présentation

Pour ce dicastère, la nouvelle législature a démarré sur les chapeaux de roues. Autant les tâches en lien avec l'aménagement du territoire nous ont procuré quelques soirées de réflexion, notamment sur la nouvelle attribution des parcelles communales et sur la mise en place du Plan directeur régional, autant l'actualité en lien avec l'énergie fût mouvementée.

Effectivement, la fin du remaniement parcellaire coïncida avec une redistribution des parcelles communales à nos agriculteurs. Sur la base d'un nouveau règlement d'attribution établi lors de la précédente législature, un travail titanesque exécuté en grande partie par Madame Monique Bramaz, que je remercie au passage, a rendu cette nouvelle répartition possible. Je tiens aussi à adresser mes remerciements à Messieurs Laurent Jaquier, Marc Oberson, Frédéric Pittet et Gilles Crottaz, membres de la Commission des parcelles communales pour leur implication pendant toute la période d'attribution.

Séances, téléphones, discussions, négociations, échanges, émotions, récits d'histoire de la Commune, autant de moments partagés avec nos agriculteurs afin de trouver une solution qui convienne à (presque) tous !

L'aménagement du territoire n'est pas en reste avec la mise en place du nouveau Plan directeur régional.

Depuis 2018, le Plan directeur cantonal est effectif et donne aux régions des compétences en aménagement du territoire. Ces régions doivent notamment élaborer un Plan directeur régional avec pour objectif de définir une vision stratégique de leur territoire. Pour le district de la Glâne, cette mission est chapeautée par l'Association à buts multiples des communes de la Glâne (ABMG) en collaboration avec les communes de la Glâne. Les thématiques suivantes ont été choisies : urbanisation, zones d'activités, tourisme, mobilité et développement durable.

Grâce à un processus participatif mis en place depuis l'automne 2021, bons nombres de personnes ont pu exprimer leurs visions pour la Glâne de demain. Autorités, services techniques, entreprises, population, un grand nombre d'acteurs a pu définir les stratégies utiles à notre district.



Le Plan directeur de la Glâne, c'est un slogan, une région : << **Il fait bon être et vivre en Glâne !** >>

Du côté de Siviriez, des séances de travail se sont déroulées notamment avec la Commission de l'aménagement et de l'énergie. L'objectif était d'identifier ce qui qualifie notre Commune et matérialiser tout ce que l'on souhaiterait voir à futur dans notre Commune.

Tourisme, mobilité, places de jeux, urbanisation, école, les idées ont fusé pour plusieurs générations ! Le travail du Conseil communal a été de synthétiser toutes ces informations et les transmettre au mandataire chargé de mettre en place et structurer ce Plan directeur régional.

Sachant qu'à l'avenir plusieurs tâches en aménagement du territoire seront étroitement liées aux régions, il était primordial pour le Conseil communal d'être proactif dans cette thématique et ainsi s'assurer que la Commune de Siviriez aura toujours l'opportunité de se développer sans être en contradiction avec un plan supérieur. Les documents élaborés par le bureau Archam, sur mandat de l'ABMG sont consultables sur le site de la Commune ; www.siviriez.ch/service-technique/amenagement.

Les principaux éléments sont les stratégies mises en place et consultables via un programme d'aménagement régional (PAR). Elles sont ambitieuses, elles présagent une Glâne conquérante, une Glâne qui fait envie, un district fort ! À l'automne, viendra le temps des mesures à élaborer afin de concrétiser ces stratégies. Bien entendu, nous participerons encore de manière proactive à cette étape !

L'énergie n'est pas en reste ! Chauffage à distance (CAD), éolien, autant de sujets qui ont rythmé bien des soirées !

Notre Commune possède une installation de production de chaleur et un réseau de chauffage à distance (CAD) occupant un périmètre autour de l'administration communale. Cette installation étant en place depuis une dizaine d'années, le Conseil communal lors de la législature 2016-2021, a voulu faire le bilan de ce projet et mettre en place une structure permettant la pérennisation de cette installation de CAD.

Prix de revient de la chaleur vendue, tarif de vente de l'énergie, audit sur les installations, contrats, acquisition de la matière première, autant de thèmes qui ont été analysés afin de mieux cerner les coûts de fonctionnement de ce CAD.

Différentes questions restent ouvertes : trouver un partenariat avec un producteur de chaleur, optimiser le processus de fourniture de bois, acquisition directe de plaquettes sèches, mise en place d'un périmètre énergétique au niveau du plan d'affectation, démarchage de nouveaux abonnés, la liste est non exhaustive bien entendu. Je saisis l'opportunité de ces lignes pour remercier les abonnés de notre chauffage à distance qui ont accepté une adaptation du tarif de l'énergie vendue. Cette acceptation renforce la volonté du Conseil communal à soutenir ce chauffage à distance qui favorise une transition énergétique de qualité tout en utilisant du bois local.

La planification éolienne du Canton de Fribourg, un grand sujet de discorde, a occupé le terrain politique depuis l'automne 2020. La Commune de Siviriez étant concernée par deux périmètres éoliens, où le développement d'un projet est possible, a vécu quelques mois agités à la suite d'un bon nombre de questionnements de la population. À l'heure où ces lignes sont mises en forme, il n'y a pas de projets précis de la part d'un projeteur.

Néanmoins, le Conseil communal a activement réagi aux inquiétudes des habitants de Siviriez en prenant part au processus d'opposition initié par les Communes de Vuisternens-devant-Romont et La Sonnaz. Il a participé à plusieurs séances, notamment avec M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty sur ce thème.

À la suite de la consultation du Plan directeur cantonal, nous nous sommes positionnés notamment pour la défense de nos paysages. Bien que la région ne soit pas concernée par un paysage d'importance cantonale (PIC), il est apparu évident pour le Conseil communal de mettre en évidence la défense de nos paysages face à cet éventuel impact éolien. Selon la conception Paysage Suisse (CPS), le paysage se définit par la suivante : d'une part, l'espace dans lequel la population habite, travaille, se détend et s'adonne à des activités physiques, culturelles et économiques, et, d'autre part, la base territoriale de la biodiversité. Pour le Conseil communal, cette définition illustre parfaitement notre Commune qui a pour slogan, je le rappelle, << Il fait bon être et vivre en Glâne et plus particulièrement à Siviriez ! >>.

En conclusion, il y a énormément de tâches diverses à suivre et à développer au sein de ce dicastère. Je pourrais parler encore des différents projets communaux qui prennent forme au fil des mois qui passent. Une Chronique entière ne serait certainement pas suffisante pour présenter l'ensemble des dossiers en cours.

À l'heure d'une transition énergétique et la volonté d'utiliser le sol à bon escient, l'ouvrage au sein de ce dicastère passionnant ne manque pas. S'informer, se former, anticiper, prévoir ; autant d'actions qui nécessitent un engagement permanent !

Je terminerai cette présentation en vous souhaitant à toutes et tous un très bel été.

Paul Maillard,
Conseiller communal



Du côté du Conseil général

Le Conseil général s'est réuni le 17 mai 2022. A l'ordre du jour, les comptes 2021. Le procès-verbal provisoire de la séance se trouve sur le site de la Commune.

Ci-dessous, un résumé des décisions et objets débattus par les 29 membres présents.

Comptes 2021

Le compte de fonctionnement présente un déficit de plus de CHF 47'000.- après des amortissements supplémentaires de plus de 1 million, la constitution d'une provision de CHF 525'000.- pour les améliorations foncières et la dissolution d'une provision de CHF 244'000.- pour la péréquation financière (provision devenue non nécessaire à fin 2021).

Ces comptes n'ont pas suscité de commentaires. Les explications données par M. Pierre-Alain Coquoz lors de la rencontre de préparation et au cours de la séance plénière étaient pertinentes et détaillées.

Approbation également du compte des investissements dont les postes principaux sont les suivants :

- Zone sportive "En Jogne"
- Aménagements extérieurs de la Renardière à Chavannes
- Adduction d'eau de la Caudra (Siviriez), à Chavannes ainsi que la liaison Ursy-Siviriez

Le total des dépenses est de plus de CHF 2'700'000.-.

Les comptes détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la Commune.

Autres objets

Les objets suivants ont été soumis à votation :

- Acceptation par 23 *OUI* et 6 *abstentions* de la modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois / Association Secours Sud fribourgeois. Toutes les communes du Sud du canton doivent se prononcer sur ce sujet qui provoque quelques crispations au sein des corps de pompiers. Dans la dernière Chronique, M. Pascal Cosandey a résumé les divers éléments liés à une évolution prévue dans une loi votée par le Grand Conseil.
- Le règlement des indemnités du Conseil général a été accepté à l'unanimité. Ce règlement d'organisation est issu du Règlement accepté par la Direction de l'Intérieur, de l'Agriculture et des Forêts (DIAF) en février 2022.

Élections

Pour les Conseils généraux, la séance des comptes est aussi celle des élections. La présidence étant assumée une année par la même personne, M. Gérard Toffel passe la main et c'est M. Pierre-Alain Pittet qui devient président. Il sera secondé par M. Benoît Guillaume à la vice-présidence. Pour la période 2022-2023, le bureau sera complété par Mmes Marie-Claire Jaquier et Christine Pochon qui en faisaient déjà partie, alors que M. Blaise Grand les rejoint comme nouveau membre. Quant à Mme Manon Jaquier, elle a été élue scrutatrice suppléante à la suite de la nomination de M. Grand.

Divers

Le menu des *Divers* était riche. En voici un bref aperçu.

- **Présentation des investissements terminés**

- Site internet de la Commune, Wi-Fi dans les écoles
- Réfection de la route du Vernay et arrêt de bus à Prez
- Crédit d'étude et complément pour la zone sportive et culturelle
- Lotissement Grand-Clos à Prez
- Équipement de deux parcelles à l'impasse de la Caudra

A noter que les budgets ont été en général tenus dans tous ces investissements. Plusieurs présentant même des charges inférieures aux prévisions.

- **Postulats**

À la suite de la mise en œuvre de son règlement, les membres du Conseil général ont déposé quelques postulats (demande adressée au Conseil communal pour étudier un objet qui est de son ressort). Postulats acceptés et transmis au Conseil communal :

- Réflexion sur le futur de l'ancienne salle de paroisse
- Présentation au législatif du Plan Directeur Régional et de ses impacts sur la Commune
- Étude pour un accès à la forêt depuis le Grand-Clos (Prez) à la suite de l'interdiction d'utiliser les chemins privés. Étude à étendre sur d'autres zones de la Commune.

- **Questions**

- Rapport sur l'état du Lion d'Or. *Le Conseil indique qu'il travaille dans ce dossier.*
- Demande au sujet des hausses de prix possibles pour les travaux de la zone sportive
- Projet Séniors +. *Le concept est en cours d'élaboration par le RSG.*
- Avenir du local des pompiers et du bâtiment du foyer actuel ou de la place libérée
- Dangerosité du passage pour piétons du Pré de la Cure à Villaraboud
- Augmentation des heures d'ouverture de l'administration

- **Suivi des questions**

- Le règlement du Conseil général prévoit que le secrétariat tienne une liste des postulats, propositions et questions en cours. Plusieurs questions ont été reprises lors de la séance et les documents figurant sous « Suivi des interventions » sont disponibles sur le site internet de la Commune. Le document relatif aux questions a été mis à jour à la suite des informations données par les membres du Conseil communal.

- **Dossier « Parcs éoliens »**

- Le Conseil général a été informé de la suppression de la séance d'information prévue le 28 juin 2022. Un tout-ménage a été transmis avec les explications et un sondage proposé par la Commission de l'Énergie et du Développement durable.

Prochaines séances

Mercredi 12 octobre 2022 - Mardi 13 décembre 2022 (Budget 2023)

Rappel : L'adresse électronique conseil.general@siviriez.ch pour un contact avec le bureau du Conseil général est à disposition.

Autorisation communale pour installation de panneaux photovoltaïques

- Accordée à Chantal Davet pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 140.59 m² à la Route du Saulgy 135 à Siviriez.
- Accordée à Jean-Daniel et Tina Nordmann pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 54 m² à la Route de la Glâne 123 à Prez-vers-Siviriez.
- Accordée à Roberto Santos pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 52.8 m² à la Route d'Oron 161 à Chavannes-les-Forts.
- Accordée à Alexandre Esseiva pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 95 m² à la Route de Villaranon 90 à Siviriez.
- Accordée à Claude-Alain Bard pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 87 m² à l'Impasse de la Caudra 108 à Siviriez.
- Accordée à Yan et Claudine Jaquier pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 48,5 m² à la Route du Vernay 18 à Prez-vers-Siviriez.
- Accordée à Géraldine et Vincent Magnin pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 52 m² à l'Impasse de la Vieille-Cure 11 à Siviriez.
- Accordée à Danielle Hennard pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 42,9 m² à la Route de la Pierra 114 à Chavannes-les-Forts.
- Accordée à Michel Jaquier pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 60 m² à la Route de la Glâne 143 à Prez-vers-Siviriez.
- Accordée à Ricardo et Lucia Alves pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 54 m² au Chemin du Grand-Clos 19b à Prez-vers-Siviriez.
- Accordée à Jean-Pierre Egger pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 41 m² à la Route des Ecoulas 50 à Chavannes-les-Forts.
- Accordée à Marie-Jeanne Clerc pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques rapportés en toiture d'une surface de 35 m² à la Route de la Glâne 138 à Prez-vers-Siviriez.

Permis cantonal

- Accordé à Cid Fernandes Borges pour la construction d'une villa unifamiliale avec demande de dérogation aux prescriptions sur les distances aux limites de fonds, et pose de panneaux photovoltaïques à la Route de la Pierra 118a à Chavannes-les-Forts.
- Accordé à André Clément pour la construction d'une couverture d'escalier extérieur et la construction d'une fosse à purin avec fumière ainsi qu'une place de lavage extérieur au Chemin des Moneresses 39 à Prez-vers-Siviriez.
- Accordé à Pascale Bessire pour l'extension de la partie habitation dans le rural désaffecté et la réfection de la toiture de l'ancien rural à la Route du Vernay 40 à Prez-vers-Siviriez.
- Accordé à Akim Sissaoui pour la construction d'une véranda chauffée à l'Impasse du Clos Perroud 47 à Siviriez.

- Accordé à Frédéric Dumas pour l'agrandissement de la stabulation libre pour le hangar, la construction d'une remise avec stockage de fourrage et fosse à purin, installation des panneaux photovoltaïques et déplacement d'une conduite des eaux usées à la Route des Chaffaz 25 à Villaraboud.

Permis communal

- Accordé à Denis Wéry pour l'installation de 12 panneaux photovoltaïques en toiture à la Route des Maraîches 2 à Chavannes-les-Forts.
- Accordé à Martins Ferreira Sàrl pour la mise en conformité de l'aménagement d'un wc dans le box n° 16a/13 à la Route de la Glâne 16a à Chavannes-les-Forts.
- Accordé à Marc Favre pour la construction d'un couvert sur place de parc et terrasse sur des murs existants depuis 2008 au Chemin Clos-du-Vernay 4 à Prez-vers-Siviriez.
- Accordé à Noureddine et Zohra Bencherchali pour la mise en conformité d'un parc grillagé avec demande de dérogation à la distance aux limites de fonds, cabanon de jardin et volière à l'Impasse du Pré de la Cure 6 à Villaraboud.
- Accordé aux CFF SA Immobilier pour le remplacement de la production de chaleur existante de la gare de Siviriez par une PAC air-eau à la Route de Prez 12 à Siviriez.
- Accordé à François Johner pour le remplacement du système de chauffage actuel à mazout par une pompe à chaleur géothermie à l'Impasse du Clos Perroud 24 à Siviriez.
- Accordé à Laurent et Lenka Desarzens pour le changement d'affectation sans travaux d'une cabane de jardin en salon de toilettage canin à la Route du Bugnon 16 à Villaraboud.
- Accordé à Michael Castella pour la mise en conformité d'un jacuzzi à l'Impasse du Pontonney 1 à Siviriez.
- Accordé à Joshua Grandjean pour la mise en conformité d'un wc à l'étage dans le box n° 16a/04 à la Route de la Glâne 16a à Chavannes-les-Forts.
- Accordé à Christian Ruffieux pour le remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique et installation de panneaux photovoltaïques à la Route de Brenles 37 à Siviriez.
- Accordé à René Aubry pour le changement d'affectation sans travaux, atelier de modélisme et local de musique et mise en conformité d'un wc dans le box n° 16b-15 à la Route de la Glâne 16b à Chavannes-les-Forts
- Accordé à Julien Kuhn pour la mise en conformité de l'aménagement d'un wc dans le box n° 16B/16 à la Route de la Glâne 16 à Chavannes-les-Forts.
- Accordé à Céline Décosterd et Mikaël Cavin pour la pose d'un cabanon de jardin à l'Impasse du Pontonney 10 à Siviriez.
- Accordé à Pierre-Alain Pittet pour la construction d'une pergola bioclimatique à lames orientables sur le dessus et toiles enroulables sur 2 faces à la Route d'Ursy 22 à Siviriez.
- Accordé à Serge Richoz pour la construction d'un couvert à voitures au Chemin des Rocailles 1 à Chavannes-les-Forts.
- Accordé à Julien et Marisa Rouiller pour la construction d'une serre de jardin à la Route de la Glâne 64 à Prez-vers-Siviriez.

Félicitations

La Commune se réjouit de compter 4 nouveaux nonagénaires.

Félicitations à Monsieur Conrad Wicht qui a fêté ses 90 ans le 11 janvier 2022

Cher Monsieur Wicht,

C'est le 11 janvier 1932 que vous voyez le jour à Vuisternens-en-Ogoz pour le plus grand bonheur de vos parents Maria et Emile Wicht. Alors que vous avez environ 3 ans, vos parents achètent une ferme à Rueyres-Treyfayes. Vous y passerez votre enfance et votre jeunesse. Vous travaillerez sur le domaine agricole, entouré de vos parents et de vos frères. Le travail était décliné au quotidien et ceci 365 jours par année, rythmé par les saisons d'une vie à la campagne. Vous saviez agrémenter vos journées de parties de rigolade avec vos frères et sœurs. Les loisirs étaient peu fréquents durant la saison des cultures et du travail dans les champs, par contre en hiver tout le village pratiquait le ski. Le régent ramenait de l'armée des skis et pour les plus petits qui n'en avaient pas, ils en fabriquaient avec des douves de tonneaux.



Monsieur Wicht, vous avez fait toute votre école primaire à Rueyres dans une classe d'environ 50 à 60 enfants de tous niveaux. Vous vous plaisez à raconter que 3 familles suffisaient pour remplir une école à l'époque. Nous avons peine à imaginer cela aujourd'hui, mais le partage d'âge et de connaissances devait être un grand enrichissement. L'enseignement était basique et je suis persuadée que vous faites moins de fautes d'orthographe que nos jeunes, mais cela c'est une autre histoire.

Adolescent, vous faites partie de la fanfare de Sâles. Votre papa décède trop tôt, ce qui vous confère très vite des responsabilités dans le domaine familial. Néanmoins, vous relatez très volontiers les farces que vous mijotiez avec vos frères, histoire de pimenter ou d'alléger la vie quotidienne. Il paraît même que vous savonniez les rails du train Romont-Bulle pour le faire ralentir afin de grimper dessus jusqu'à la ville, vous aviez peu d'argent mais de très bonnes astuces et d'excellentes idées. Jeune homme, vous aimez la montagne et vous vous rendez volontiers le samedi soir dans les bals et les bénichons de Bulle et des alentours.

C'est en 1958, à la bénichon de Romont à l'Hôtel de Ville que vous rencontrez Marguerite Cosandey de Prez-vers-Siviriez. Vous vous mariez en 1960 et travaillez ensemble dans la ferme des "Quatre-poses" sur les hauteurs de Prez-vers-Siviriez. Votre premier voyage fut votre voyage de noces à Milan. Vous aurez 5 enfants : Christophe, Didier, Sophie, Marie-Laure et Cyril.

Pour écrire ce texte, une de vos filles m'a soufflé de précieuses informations. Voici donc une anecdote qui m'a fait rire et dépeint votre vivacité d'esprit. Lorsque vous êtes arrivé à Prez-vers-Siviriez avec une voiture, vous avez fait sensation, car le fait était assez rare. Par contre, l'histoire dit que votre permis de conduire est arrivé bien après ! La Poste l'avait certainement perdu.

Très tôt vous construisez avec l'aide de votre épouse Marguerite et de vos beaux-parents, des chambres pour les enfants et des WC à l'intérieur. Plus tard vous réalisez de gros travaux comme l'évacuateur dans l'étable, la fosse à lisier pour les animaux, un vrai travail d'entrepreneur. Pour la petite histoire il n'y avait pas de pelles mécaniques assez puissantes pour se débarrasser des énormes cailloux lors des travaux. Qu'à cela ne tienne, Marguerite s'en est allée à la ville pour y acheter de la dynamite ! Très efficace paraît-il pour venir à bout des rochers récalcitrants. Ceci me fait penser que votre couple est « explosif » au bon sens du terme et que c'est la clé de longévité d'un mariage.

Vous partagez également l'amour de la musique que vous transmettez à vos deux filles accordéonistes. Après le labeur, il y a aussi le réconfort avec les nombreuses balades du dimanche. A la montagne pour aller voir les animaux en estive, les balades dans le Jura, les marches en montagne pour aller ramasser les narcisses, les nombreuses visites des châteaux. Il n'était pas rare que les copains de vos enfants participent aux nombreuses promenades en Land Rover. En été, les dimanches à Yvonand au bord de l'eau ravissaient petits et grands. A cette saison, la récolte des cerises était également un élément incontournable qui rythmait la vie de la famille. Les dimanches d'hiver, avec Guiguitte vous emmenez toute votre troupe skier aux Paccots ou à Semsales.

En 1978-79, la famille peut agrandir son exploitation et vous achetez la ferme au village où vous vivez encore aujourd'hui avec votre épouse. La plupart des travaux sont réalisés par la famille mais principalement par vous et votre fils Didier. Guiguitte est une véritable cheffe de chantier et de commande de matériaux. Après ce travail titanesque, en 1983 toute la famille s'installe dans une ferme rénovée par vos soins. Vous êtes un homme d'ouverture et dès lors, vous découvrez les joies des voyages avec votre épouse. Chaque année, vous découvrez une partie de l'Europe ; Provence, Italie, Copenhague, Autriche, de beaux voyages et de belles rencontres sont dès lors gravés dans vos mémoires.

En 1993, vous transmettez le domaine, que vous avez eu à cœur de faire prospérer, à votre fils Didier et son épouse. Vous vous consacrez alors aux petits animaux de la ferme et à la réalisation de fagots de bois pour les fameux jambons de la borne du "Jambon d'Or". Cette activité vous vaudra d'ailleurs quelques frayeurs ainsi qu'à vos petits-enfants qui adorent vous accompagner. L'hiver, vous fabriquez des petits bassins en bois pour la crèche de Noël que vous offrez volontiers à vos enfants et petits-enfants. Toutes ces petites choses occupationnelles de la vie vous embellissent encore l'existence.

Cher Monsieur Wicht, vous avez le bonheur d'avoir 9 petits-enfants et 2 arrière-petites-filles. Aujourd'hui, toute votre chère famille vous fête dignement, et vous le méritez largement.

Mon discours est long parce que votre parcours est long et incroyable devant lequel nous ne pouvons que nous incliner. Toute votre vie a été conjuguée avec le travail, le courage, l'endurance et la persévérance. Vous êtes un exemple de dévouement et de simplicité, les mots manquent pour vous exprimer toute notre reconnaissance et gratitude à l'occasion de vos 90 ans. Au nom de la Commune de Siviriez, je vous présente mes meilleurs vœux pour que vous puissiez continuer à partager et profiter des instants de bonheur en famille comme aujourd'hui et avec votre épouse Guiguitte.

Que vos rêves les plus fous, cachés quelque part au fond de votre tête, car je suis sûre que vous en avez encore, puissent encore se réaliser.

La Commune de Siviriez
Texte de Eliane Clerc



Félicitations à Madame Imelda Crottaz qui a fêté ses 90 ans le 8 avril 2022

Pour vous 90 ans,

Nous cueillons la joie de vos 10 ans,

La folie de vos 20 ans

La sagesse de vos 30 ans

Le travail de vos 40 ans

Les découvertes de vos 50 ans

Le renouveau de vos 60 ans

La douceur de vos 70 ans

La quiétude de vos 80 ans.

Prenez cela comme un bouquet de fleurs que nous vous offrons aujourd'hui.

Chère Madame Crottaz,

Il y a 90 ans exactement jour pour jour, vous avez vu le jour à Chavannes-les-Forts, soit le 8 avril 1932 et ce pour le plus grand bonheur de vos parents Irénée Auguste et Agnès Ernestine Crottaz. Vous êtes l'aînée de six frères et sœurs. Au décès de votre papa en 1945, vous quittez Chavannes-les-Forts pour emménager à la Pierra.

Grâce aux œufs de quelques poules qu'elle possédait et au dur labeur dans votre grand potager, votre maman a pu subvenir aux besoins de votre famille.

Vous avez connu les joies simples de l'enfance à la campagne. Votre jeunesse se décline également en toute simplicité avec de vraies et grandes valeurs.

Vous partirez à Genève pour suivre une formation d'éducatrice que vous exercerez quelque temps, puis vous reviendrez à Siviriez, pour travailler dans la blanchisserie du home, en qualité d'employée de lingerie.

Vous avez accompagné et pris grand soin de votre maman à la Pierra jusqu'à ses derniers jours en 2007. Par la suite, vous emménagez à la Richozière avant d'intégrer le home de Siviriez en 2017.

Vous êtes une personne pieuse et une fervente catholique, vous vous êtes occupée avec minutie et amour de la Chapelle du Foyer notre Dame Auxiliatrice, où vous avez consacré beaucoup de temps. Vous gardez de très bons souvenirs de vos deux voyages à Lourdes. Le premier voyage avec votre maman et le second dans le cadre d'un pèlerinage organisé avec le home en 2019.

Très chère Madame Crottaz, en ce jour de fête, au nom de la Commune de Siviriez, je vous présente mes meilleurs vœux pour que vous puissiez partager de beaux et bons moments entourée du personnel du Foyer Notre Dame Auxiliatrice, à qui va toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Je vous félicite pour votre parcours de vie, vous pouvez en être fière. J'espère que ce jour si particulier vous apporte la joie et le bonheur d'être ici tous réunis avec votre famille pour vous fêter. Profitez de ces beaux et bons moments qui s'offrent à vous en ce jour de fête.

Les années qui passent font la beauté de l'âme. Avoir vécu autant d'années montre la beauté intérieure de votre personne qui a su relativiser, dépasser le pire pour devenir encore meilleure. Félicitations à vous qui avez su vivre tant d'années avec la même bienveillance et dans une discrétion que chacun vous connaît.

La Commune de Siviriez

Texte de Eliane Clerc

Chère Madame Maillard,

Vous avez vu le jour un 19 avril à Siviriez, vous êtes la 7^{ème} enfant de Léon Cosandey et Maria Oberson. Benjamine des filles, déjà très enthousiaste à la vie et à la communauté, vous « jouez » le rôle du « Petit Jésus » au Théâtre de la Passion sur les genoux de Marie.

Vous passez une enfance très heureuse auprès de votre famille aimante et vous êtes très motivée à l'école, pour les travaux des champs et les tâches ménagères.

Avec 5 hommes à la maison, les piles de chemises à repasser, ça n'en finissait pas. Vos sœurs aînées, travaillant en ville, vous en étaient très reconnaissantes et connaissant déjà votre goût pour l'élégance, elles vous offraient régulièrement de très beaux tabliers. Peut-être est-ce en portant un de ces jolis tabliers fleuris que vous avez tapé dans l'œil de ce super voisin, copain d'école, Charly, votre futur grand Amour.



Vous aidez aussi beaucoup votre tante Marthe à la Cure et préparez de délicieux repas pour les invités. Vous vous plaisez à accompagner Charly lors des concours hippiques. Il est temps pour vous de prendre votre envol ! Le 4 septembre 1954, vous unissez votre destinée à Charly pour votre plus grand bonheur aux Marches, à Broc. Très complices et amoureux, vous vous installez dans la région de Neuchâtel, à Bevaix. Loin de vos proches, vous vous soutenez énormément autant dans vos activités professionnelles que privées. Vous travaillez ensemble à l'Hôpital de Perreux et vous vous faites rapidement des amis.

En 1955, des jumelles naissent et partent très vite rejoindre les Anges. De votre amour, votre solidarité et votre positivité, naissent par la suite Jean-Jacques en 1957 et Geneviève en 1958. Votre jolie famille vit sur Neuchâtel mais vient régulièrement les week-ends et vacances à Siviriez chez vos parents, tout en mettant « la main à la tâche ». La restauration de la ferme et du poulailler occupe aussi beaucoup votre couple.

Madame Maillard, vous secondez votre mari pendant plus de 10 ans à l'hôpital en tant qu'aide-ergothérapeute et aide-infirmière. Très polyvalente, vous aimez vous occuper des gens et trouvez beaucoup de chaleur humaine et d'amitié auprès de vos collègues.

Vous êtes très fière de vos enfants et appréciez tant les moments en famille ainsi que les voyages. Le jardin, les fleurs, la lecture sont déjà vos passe-temps favoris. Le soutien de votre mari, de votre famille et de vos amis vous aide beaucoup à garder votre positivité, votre enthousiasme et votre joie de vivre.

De retour à Siviriez en 1986, vous profitez de chaque instant de bonheur auprès de Charly. De retour au « pays » vous êtes heureuse dans votre nouvelle demeure et vous vous plaisez à votre jardin et vous vous réjouissez de passer plus de temps avec votre mari.

Trop vite et trop jeune, vous deviendrez brusquement veuve en 1993. La douleur est immense et à nouveau, le soutien inconditionnel de votre famille et de vos amis, votre force de caractère vous aident à avancer.

5 petits-enfants viennent colorer vos journées ... et parfois vos nuits ! Vous aimez à relever l'importance des belles personnes qui vous entourent. Vous êtes fière de tout ce petit monde qui est source de réconfort et de continuité. Au fil des saisons, vous appréciez couper le bois dans votre grange. Au printemps, quel plaisir de vous voir dans votre précieux jardin. Vous avez beaucoup de talents cachés et vous êtes douée pour la décoration et appréciez les couleurs, le soleil, les fleurs. Votre bonne humeur, votre énergie, votre empathie, votre sens inné de l'amitié réjouit le cœur de tout un chacun et cela est décliné tous les jours. Votre discrétion, votre modestie et votre sincérité sont un exemple pour nous tous.

Un œil quotidien jeté sur les photos de vos petits-enfants égaie vos journées, la lecture de vos romans est un de vos passe-temps favori sans oublier les cartes , quel passe-temps extraordinaire ! Qui dit « parties de cartes » dit aussi de supers moments avec vos amies et de délicieux repas ... de la fondue à une partie de crêpes ... et aux bonnes côtelettes « barbecue » !

Pour le jour de vos 90 ans, vous avez souhaité passer la journée à Bevaix, à visiter vos amies de longue date et partager un bon repas chez Geneviève entourée des petits-enfants. Vous étiez vêtue toute de fuchsia, quel plaisir votre famille a eu de vous voir si belle et surtout si « jeune ». Vous étiez heureuse, épanouie et quelque peu émue.

Aujourd'hui Madame Maillard, vous avez atteint le vénérable âge de 90 ans. En regardant votre parcours de vie, nous ne pouvons que vous faire preuve du plus grand respect. Vous êtes un exemple de dévouement sans borne et de simplicité, les mots manquent pour vous exprimer toute notre reconnaissance et gratitude. Vous êtes optimiste, toujours partante, un véritable rayon de soleil qui illumine la vie de vos enfants et vos amis. Nous espérons pouvoir profiter encore très longtemps de votre sagesse.

Très chère Madame Maillard, au nom de la Commune de Siviriez, je vous présente mes meilleurs vœux pour que vous puissiez continuer à partager et profiter d'instantanés de bonheur avec votre famille. Félicitations à vous qui avez su vivre tant d'années avec la même bienveillance et une très belle philosophie de vie.

La Commune de Siviriez

Texte de Eliane Clerc



La Commune de Siviriez adresse également ses *Vives Félicitations* ainsi que ses meilleurs vœux de santé à Madame Marie-Thérèse Savary qui a fêté ses 90 ans le 29 mai 2022.

Citoyens-nnes nés-ées avant 1962



Questionnaire d'évaluation des besoins

Nous vous rappelons le questionnaire réalisé par le « Groupe de travail Senior + » du Réseau Santé de la Glâne que vous avez reçu et qui est à retourner à l'administration communale avant le **15 juillet 2022**.

L'administration communale se tient à disposition des personnes qui le souhaitent pour aider à compléter ce formulaire.

Soyez d'ores et déjà remerciés pour votre précieuse contribution !

Besoins

Attentes

Propositions d'actions ...



Anniversaire

Entre le 26 et le 28 août 2022, la place d'armes de Drognens ouvre ses portes au public.

Venez participer à l'évènement !

Un évènement pour toute la famille, des moments de partage et un programme intéressant vous seront proposés lors de cette manifestation gratuite. Plus de 40 exposants et un programme riche pour présenter l'armée et ses partenaires avec entre autres la musique militaire et plusieurs formations de toutes les armes pour vous régaler avec vos proches.

Pour plus de renseignements : <https://www.vtg.admin.ch/fr/organisation/kdo-ausb/foaplog/ect47/dro50.html>



Boulangerie Clément à Prez-vers-Siviriez

La Commune se réjouit de partager un extrait de la «Gazette La Cuchaule AOP » du mois de mai 2022, dans laquelle se trouve un article consacré à la famille Clément. Celui-ci a été écrit par Mme Anaïs Bourbia.



Lors du troisième Concours cantonal de la Cuchaule AOP, dont la remise des prix a eu lieu le 31 octobre 2021, c'est la Boulangerie Clément, à Prez-vers-Siviriez, qui a obtenu la meilleure moyenne et donc la 1ère place, avec 97 points sur 100.

Pour La Gazette, Stéphane Clément présente sa boulangerie et revient sur ce magnifique résultat pour sa première participation au concours. Stéphane Clément ne compte pas de boulanger dans sa famille, ce qui ne l'a pas empêché d'être attiré par ce métier depuis toujours. Il a fait son apprentissage à Romont en cinq ans, dont deux pour la formation de confiseur. Il a ensuite travaillé quelques années en Suisse alémanique, aux côtés de sa compagne, Danièle. En 1993, le boulanger de Prez-vers-Siviriez décède et Stéphane Clément, qui a grandi dans le village, décide de se lancer et de reprendre la boulangerie épicerie en 1994, avec l'aide de sa femme Danièle : « Beaucoup de personnes ont pensé qu'on était fous, car à l'époque c'était tout petit et il n'y avait pas trop de passage. Mais je venais du village et j'étais confiant. »

Le couple a ensuite retapé la boulangerie et l'appartement du dessus petit à petit, doublant presque la surface du magasin. Durant toutes ces années, Stéphane Clément s'estime chanceux d'avoir été épaulé par son épouse : « Elle m'a suivi dans cette reprise, en s'occupant de tout le bureau et du magasin. » Avoir l'appartement au-dessus de la boulangerie est aussi très pratique pour la famille : « Nous avons deux filles. Elles sont grandes maintenant, mais quand elles étaient petites, elles pouvaient venir me trouver au laboratoire et ce sont de super souvenirs. » Aujourd'hui, la boulangerie

fonctionne bien, et certains clients font même plusieurs kilomètres pour venir déguster leurs délicieuses glaces maison.

La Boulangerie Clément a obtenu l'AOP pour sa Cuchaule, qui est fabriquée le vendredi, le samedi et le dimanche, en mars 2020. Le passage n'a pas été particulièrement difficile, car les ingrédients utilisés jusqu'alors n'étaient pas bien différents de ceux du cahier des charges : « Nous n'utilisons déjà pas de poudre de lait et notre beurre provient des laiteries de la région. Il a bien sûr fallu des petits réglages au début et que les clients s'habituent. » Certains consommateurs ont d'ailleurs été curieux d'en apprendre plus sur les changements dans les ingrédients et la fabrication. Quant aux ventes, elles sont restées à un niveau similaire avant et après l'obtention de l'AOP.

Cela a été différent suite à la première place remportée en automne passé qui a permis à la boulangerie de Prez-vers-Siviriez d'augmenter ses ventes de Cuchaules AOP pendant environ un mois. Le concours ayant été annulé en raison de la pandémie en 2020, c'était la première participation de Stéphane Clément : « Je suis allé à la remise des prix avec mon apprenti de 3ème année, qui est avec moi sur les photos et qui était très content d'être là. »

Les réactions ne se sont pas fait attendre, que ce soit sur les réseaux sociaux ou au magasin : « Les gens du village étaient très contents pour nous et de voir Prez-vers-Siviriez mis en avant. Mon apprenti a lui aussi reçu plein de messages de félicitations. » Stéphane Clément vivait d'ailleurs un moment difficile à cette période, avec des problèmes de personnel : « Ce prix nous a mis du baume au cœur. Cette récompense a été valorisante pour nous et nous a montré qu'on ne faisait pas tout faux. » Un si bon résultat engendre tout de même un peu de pression pour le prochain concours, comme l'explique Stéphane Clément en rigolant : « Ce serait quand même embêtant de faire moins bien que cette fois. Il faudra qu'on essaie de ne pas se louper. »

Anaïs Bourbia

L'Ecole au service de la nature

« Coup de Balai » des classes de 1 à 8H



En cette journée pluvieuse, nous sommes allés dans nos villages pour ramasser les déchets. Nous étions des élèves de tous les degrés mélangés.

Malgré le temps, nous sommes partis avec le sourire. Nous avons trouvé des choses très bizarres comme des casseroles, des chaussures, des culottes...

Mais heureusement, nous avons ramassé moins d'objets que les années précédentes. Nous étions équipés de gants et de pinces. Nous avons de supers accompagnants et accompagnantes. En rassemblant tous les sacs poubelles de tous les villages, le total des déchets récoltés s'élève à 50,97 kg.

Un conseil : ne jetez pas vos déchets et la nature vous remerciera !!!

Merci à toutes et à tous,

Texte d'Andreea, Mayara et Virgile, élèves de 8H de Prez



LAISSE
LA NATURE
FAIRE
SA LOI

ADMIRE
LE
RÉSULTAT



10 commandements
pour un environnement
sans pesticides et sans
produits chimiques



- 1 Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits - c'est la loi.
- 2 Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
- 3 Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
- 4 Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
- 5 Tu nourriras ton potager avec du compost.



- 6 Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
- 7 Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
- 8 Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
- 9 Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
- 10 Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.



Informations supplémentaires
Service de l'environnement SEn,
Imp. de la Colline 4, 1762 Givisiez,
T +41 26 305 37 60,
www.fr.ch/sen



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU





ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 % – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 % depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse - www.foretsuisse.ch.



Plus de 40 % de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques



Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 % depuis 1990.



Gazon et haies

Tonte du gazon et taille des haies dans la Commune de Siviriez

Afin de permettre à chacun de profiter pleinement de sa terrasse, de garder une belle harmonie avec ses voisins et d'apprécier sereinement ses jours de repos, le Conseil communal vous rappelle les horaires à respecter pour la tonte du gazon et autres activités d'entretien bruyantes.



Lundi au vendredi

7h00 à 12h00 & 13h00 à 21h00



Samedi

8h00 à 12h00 & 13h00 à 20h00



Dimanche et jours fériés

Aucune activité bruyante

Ces recommandations s'appliquent pour les outillages et appareils bruyants, notamment les tondeuses à gazon, motoculteurs et machines de chantier. Les entreprises exigeant une exploitation continue et les machines agricoles ne sont pas concernées.



Déchetterie

Que vous le sachiez

- La **laine de verre** peut être acceptée comme déchet inerte **en petite quantité**. Pour les grosses quantités, prière d'amener ces déchets à la décharge bioactive de Châtillon - *payant*.

Tél. 026 402 10 20 / <https://www.ville-fribourg.ch/genie-civil/decharge-chatillon>

- Pour éviter toute mauvaise surprise d'accès lors du déchargement des **objets encombrants**, merci de veiller à respecter cette **dimension maximale du véhicule** lors de votre venue.

8 mètres de long et 6 tonnes de poids au total



Epuration des eaux

AIMPGPS

Association intercommunale pour l'épuration des eaux
du Moyen Pays de Glâne et de la Paroisse de Sâles

Ne confondons pas toilettes et poubelle !

Les exploitants des stations d'épuration en Suisse sont aux prises avec des boules de fibres provenant de lingettes humides et d'autres articles hygiéniques qui obstruent les pompes et qui doivent être enlevées manuellement de manière laborieuse.

Articles devant finir à la poubelle et non aux toilettes : lingettes humides, serviettes hygiéniques, couches-culottes, rondelles cosmétiques, préservatifs, restes de nourriture, médicaments, litière pour chat, etc.

L'AIMPGPS, la station d'épuration pour nos eaux communales, n'échappe pas à ce problème et rappelle que ces déchets ne doivent pas être jetés dans les toilettes mais être mis dans la poubelle et éliminés avec les déchets urbains. **Non**, les lingettes n'ont pas le temps de se biodégrader entre nos WC et la station d'épuration !

Unis, le Conseil communal et l'AIMPGPS vous demandent d'apporter une attention particulière à votre façon d'éliminer ces déchets, afin d'enrayer ce fléau pour les équipes d'exploitation des stations d'épuration et de ne pas occasionner des frais supplémentaires. Chacun-e en est d'ores et déjà remercié-e !

Les lingettes humides
détruisent les pompes !
Les toilettes ne sont
pas une poubelle.



Qualité de l'eau



Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD), les distributeurs d'eau sont tenus d'informer exhaustivement les consommateurs sur la qualité de l'eau distribuée.

Les prélèvements pour analyses physico-chimiques et bactériologiques ont été effectués le 13 avril 2022 aux captages, aux réservoirs ainsi que sur le réseau.

Chavannes-les-Forts, Puits Le Laret, après UV

| Paramètres physico-chimiques | Unités | Résultat | Norme |
|------------------------------------|------------|-------------|---------|
| Conductivité électrique (20°C) | µS/cm | 445 ± 9 | |
| Turbidité | UT/F | 0.04 ± 0.03 | max. 1 |
| Paramètres microbiologiques | | | |
| Germes aérobies mésophiles | UFC/ml | 3 | max. 20 |
| Escherichia coli | UFC/100 ml | 0 | 0 |
| Enterococcus spp | UFC/100 ml | 0 | 0 |

Chavannes-les-Forts, Réservoir Fin d'Amont

| Paramètres physico-chimiques | Unités | Résultat | Norme |
|------------------------------------|------------|-------------|----------|
| Conductivité électrique (20°C) | µS/cm | 456 ± 9 | |
| Turbidité | UT/F | 0.06 ± 0.03 | 1 |
| Paramètres microbiologiques | | | |
| Germes aérobies mésophiles | UFC/ml | 2 | max. 300 |
| Escherichia coli | UFC/100 ml | 0 | 0 |
| Enterococcus spp | UFC/100 ml | 0 | 0 |

Siviriez, Station de pompage de La Praz, après traitement

| Paramètres physico-chimiques | Unités | Résultat | Norme |
|------------------------------------|------------|-------------|-----------|
| Conductivité électrique (20°C) | µS/cm | 451 ± 9 | |
| Turbidité | UT/F | 0.36 ± 0.03 | max. 1 |
| Nitrite | mg/l | < 0.05 | max. 0.50 |
| Nitrate | mg/l | < 1 | max. 40 |
| Ammonium | mg/l | < 0.05 | max. 0.10 |
| Dureté totale | °fH | 22.3 ± 0.9 | |
| Calcium | mg/l | 54 ± 2 | |
| Magnésium | mg/l | 22 ± 1 | |
| Paramètres microbiologiques | | | |
| Germes aérobies mésophiles | UFC/ml | 0 | max. 300 |
| Escherichia coli | UFC/100 ml | 0 | max. 0 |
| Enterococcus spp. | UFC/100 ml | 0 | max. 0 |

Appréciation

Tous les échantillons répondent aux exigences légales pour les paramètres analysés.

Commentaires sur quelques paramètres et leur unité de mesure

La conductivité électrique est une mesure indirecte de la minéralisation totale d'une eau. Elle s'exprime en micro Siemens par centimètre (µS/cm). Plus une eau est chargée en substances dissoutes plus elle sera conductrice d'électricité. Sa mesure régulière permet de suivre les variations de la qualité d'une eau.

La turbidité est la teneur en matière en suspension et se mesure en UT/F (Unité de Turbidité/Formasine).

La bactérie Escherichia coli est une bactérie vivant dans l'intestin des mammifères. Les Enterococcus appartiennent à un autre genre de bactéries vivant dans le même milieu. La découverte dans une eau de bactéries Escherichia coli ou d'Enterococcus démontre une pollution d'origine fécale. Les résultats des analyses bactériologiques sont exprimés en UFC (Unité Formant des Colonies) par ml ou par 100ml.

SÉCURITÉ INCENDIE DANS LA CAGE D'ESCALIER

Ne pas encombrer les cages d'escalier qui servent de voies d'évacuation et de sauvetage et les maintenir utilisables en toute sécurité.

Dégager les issues, les vestibules et les paliers intermédiaires.

Ne pas entreposer de vieux papier, de bois de chauffage, de bouteilles de gaz, etc.

Toujours fermer les portes.

Largeur de passage libre au moins 1,20 m.

Ne pas poser de revêtement combustible sur les murs et le plafond.

Pour en savoir plus : bfb-cipi.ch/cage-escalier



 Sapeurs-pompiers
118



CIPI

Centre d'information pour la prévention des incendies

Une initiative de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA

Ça bouge à l'école

Tournoi scolaire de football 6H

Ce ne sont pas moins de 3 équipes motivées de 6H ; 2 équipes mixtes en catégorie « garçons » et une équipe en catégorie « filles » qui se sont rendues à Vuisternens-dt-Romont, le mardi après-midi 3 mai, pour participer au tournoi qualificatif de la Credit Suisse CUP.

Les équipes de la catégorie garçons se sont qualifiées pour la finale cantonale. Les filles n'ont pas démerité mais n'ont malheureusement pas franchi ce cap.



L'équipe filles prête au départ pour les qualifications

Le vendredi 20 mai, après la classe et un goûter pris sous un soleil de plomb, nos deux équipes se sont rendues à Gumezens pour la finale cantonale. 37 équipes des différentes classes de 6H du canton étaient au rendez-vous avec l'espoir d'accéder à la finale Suisse à Bâle.

Malgré de bons matchs sous les encouragements des nombreux parents et frères et sœurs venus supporter Villaraboud, nos équipes n'ont pas été qualifiées pour les demi-finales, même s'il s'en est fallu de peu pour l'une d'elles !



Les équipes qualifiées pour la finale cantonale



On s'encourage, on va gagner !

Un grand Bravo à tous ces jeunes footballeurs, habitués ou occasionnels, pour leur fair-play et leur bonne humeur. Merci aux élèves qui ont accepté d'arbitrer des matchs, à Hanane qui nous a donné un coup de main pour coacher une équipe lors des qualifications et à tous les parents pour leur présence et leurs encouragements.

« Siviriez bouge »

Première édition



Première édition plus que réussie comme vous pouvez le constater sur les visages de certains habitants et participants à cette journée, qui nous a réuni le dimanche 29 mai dernier.

Au menu de la journée :

- * Parcours à pied au parcours vita et dans le village
- * Initiation gym douce pour le dos avec le groupe de gymnastique de Siviriez « Femme-Homme-Senior » emmené par Danielle Giroud
- * Parcours d'initiation à vélo grâce à «Bike Trail Association» entre l'AES et l'Auberge du Lion d'Or sous l'œil attentif d'Olivier Butty, Miguel Martinez et Etienne Jaquier
- * Initiation aux quilles par le club expérimenté des « Mousquetaires » et le regard bienveillant de certains du club des « Albatros »
- * Initiation à la boxe pour petits et grands grâce à « Boxing Club Glâne » basé à Chavannes-les-Forts
- * Activité footballistique entre les Juniors du club de football Siviriez et nos Aînés dans le magnifique jardin du Foyer

Une participation enthousiaste et active qui a permis à Siviriez de comptabiliser plus de 440'000 minutes de mouvement durant tout le mois de mai.



à toutes celles et ceux qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre !

**À
TON
TOUR**

Nous recherchons d'ores et déjà une ou des sociétés qui souhaitent reprendre le flambeau l'année prochaine pour l'édition de **mai 2023**.

Annoncez-vous auprès du secrétariat de l'USL :

Sophie Gavillet / sgavillet@gmail.com

Au nom du Groupe de travail « Siviriez bouge »
né de la collaboration de l'USL et de la Commission Culture Sports Loisirs Jeunesse



Mérites communaux

La Commune de Siviriez a profité de cette journée pour remettre des mérites communaux à certains habitants de notre Commune.

Sont remerciés chaleureusement par le Conseil communal pour leur *engagement* auprès de notre population :

Mesdames et Messieurs

Joséphine Cardinaux – Gilberte Guillaume – Marie-Berthe Meuwly – Geneviève Python –
Odette Maillard – Gabriel Braillard – René Rochat
Sociétés de Jeunesse de Siviriez et Villaraboud

Sont vivement félicités par le Conseil communal pour leur *prouesse* artistique, artisanale, professionnelle et sportive :

Madame et Messieurs

Lucie Schnorf – Gauthier Sottas – Xavier Cosandey – UHC Glâne

Félicitations

L'Ecole y a bien participé !



Vendredi 13 mai 2022 : ça bouge à Siviriez !

Ça fait du monde à Siviriez car nous sommes tous réunis pour une journée de folie ! Nous nous mettons par groupes de couleurs (vert, orange, rouge, noir, bleu, blanc, jaune). Chaque groupe se dirige vers son premier atelier.

Au programme : foot, parcours du combattant, yoga, cirque, jeux d'eau, chorégraphie de tonnerre sur la musique « Stach Stach » des Bratisla Boys, dégustation à l'aveugle et jeux divers. Les petits comme les grands se sont amusés etentraidés. Pour nous récompenser, nous avons reçu un sac-souvenirs avec une collation. Nous remercions les profs d'avoir tout donné et créé cette belle journée.

Bref, nous avons rigolé et cette journée sera inoubliable !

Texte écrit par Faustine, Laura et Cécile, élèves de 7-8H de Prez



Conseil des parents

Recherche d'un(e) nouveau(-elle) membre

En concordance avec le règlement scolaire communal, la Commune de Siviriez recherche une personne afin de compléter les « membres parents » de son Conseil des parents.

Le Conseil des parents de Siviriez est constitué :

- d'une personne du corps enseignant désignée par ses pairs ;
- de la responsable d'établissement du cercle scolaire ;
- de la responsable de l'accueil extrascolaire ;
- du conseiller communal responsable des écoles ;
- d'une majorité de 5 parents désignés pour une **durée minimale de 3 ans** et qui ont **au moins 1 enfant** scolarisé à l'école primaire de la Commune de Siviriez.

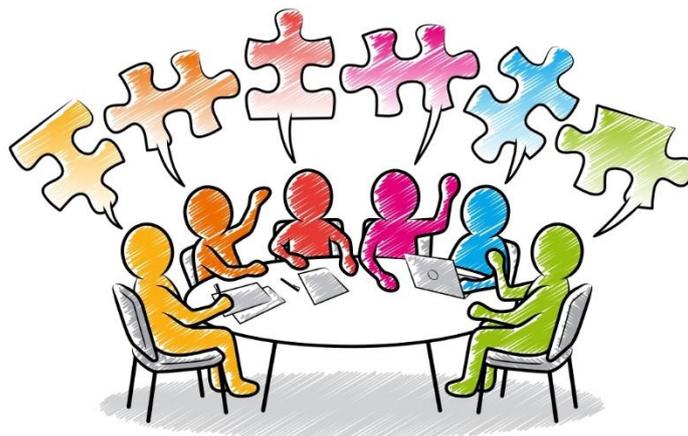
Une place de « membre parent » s'étant libérée, le Conseil communal invite les parents désireux de rejoindre cette commission dès l'automne 2022, à postuler !

La personne intéressée à intégrer le Conseil des parents est invitée à déposer sa candidature jusqu'au 31 juillet 2022, auprès de l'administration communale :

Administration communale de Siviriez
Route de l'Eglise 10
1678 Siviriez
commune@siviriez.ch

Le choix de la personne sera guidé par la volonté d'assurer une diversité dans la représentation (femmes, hommes, représentativité des villages de la Commune, etc).

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vos postulations, puis d'accueillir la personne retenue dans le cadre des prochaines réunions du Conseil des parents.



Merci à la Protection civile

Êtes-vous allés vous promener au sentier du Creux du Niton ou peut-être avez-vous repris le chemin du parcours vitae ces dernières semaines grâce à « Siviriez bouge » ?

MERCI à la PCi qui a embelli notre Commune grâce à un travail extraordinaire.



Admirez le travail !



Sentiers pédestres

A la clé de belles balades et des rencontres chaleureuses dans nos contrées



Êtes-vous prêts à (re)découvrir les plus beaux coins de nos villages et hameaux de la Commune de Siviriez ?

Souhaitez-vous contribuer à répertorier tous les sentiers pédestres existants ou qui vont voir le jour avec les nouveaux chemins qui seront aménagés suite au remaniement parcellaire ?

En faire profiter les habitants d'ici et d'ailleurs ?

Contactez-moi !

Tania Dumas

079 760 34 27

tania.dumas@siviriez.ch



Sortie du personnel



Panorama, douceur estivale et la joie de se retrouver étaient au rendez-vous

L'occasion de se réunir au Château de Gruyères pour y visiter l'exposition d'un habitant de la Commune, en la personne de Monsieur Grégory Sugnaux. L'artiste nous ayant fait l'honneur de sa présence, la découverte de ses œuvres n'en a été que plus intéressante ! Il en est remercié.



*Grégory Sugnaux entouré de deux de ses œuvres de l'exposition **data romance***

TABLE D'HÔTES



VILLARABOUD



« Chez Monique »

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Madame Clot Monique vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu : Route des Chaffaz 12, 1679 Villaraboud

Horaire et dates : Les vendredis dès 11h30

2022 : 29 juillet, 26 août, 30 septembre,
28 octobre et 25 novembre

Participation : CHF 15. — tout compris.

Contact: Clot Monique, Tél. 021 923 53 29

Inscription : jusqu' à 48H à l'avance auprès du contact de chaque table.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18 à 1700 Fribourg

Tél. 026 347 12 40 - info@fr.prosenectute.ch

www.fr.prosenectute.ch



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Vous cherchez un JOB ?

Service Conseils Emploi gratuit à Fribourg et à Bulle

1. Préparation CV-lettre de motivation
2. Formation à la postulation en ligne
3. Permanence informatique de recherche d'emploi

NOUVEAU !



Œuvre suisse d'entraide ouvrière **OSEO**

OSEO FRIBOURG

Schweizerisches Arbeiterhilfswerk **SAH**

Soccorso operaio svizzero **SOS**

travail et intégration

Informations

026 347 15 77

oseo-fr.ch

Société de Développement de Siviriez

Remerciements

La Société de développement de Siviriez remercie tous les exposants, les membres de la société, les villageois ainsi que la Commune pour leur participation à notre traditionnel vide grenier.

Cette année aux débuts chaotiques, nous a contraints de laisser le mois de mars pour le mois de mai, permettant ainsi aux enfants d'avoir un petit marché pour eux.

Nous souhaitons plein de succès à Mathis et Adriàn pour leur voyage !

Bravo à eux ainsi qu'aux élèves du cercle scolaire pour leurs pâtisseries qui ont été grandement appréciées.

Un grand merci à tous, et à l'année prochaine en mars !



Le Comité



Par ce petit mot, nous tenons à remercier Gaby Braillard pour son immense travail effectué pour l'entretien du Parcours Vita. Sans lui, ce parcours, dont la notoriété dépasse les frontières de notre Commune, n'aurait sans doute pas le même visage.

--- *Merci* ---

La Société de Développement de Siviriez



61^{ème} Fête des Musiques du Giron de la Glâne

La Fête fut incroyablement belle...
Peu de mots peuvent exprimer nos remerciements.
Tous les éléments se sont alignés pour que nous puissions vivre des moments intenses en
musique et en émotion à Siviriez.

merci!

A la Commune, à la Paroisse, à nos dévoués bénévoles, à nos généreux donateurs et sponsors, aux musiciennes et musiciens pour les fabuleux moments musicaux, à nos invités qui ont répondu présents, à nos hôtes de la « Bénichon », aux artisans du Marché, aux participantes et participants de notre fabuleux cortège, au corps enseignant, aux élèves, aux habitants ayant décoré leur maison que ça soit pour la participation au concours ou simplement pour s'investir dans la fête.

Les souvenirs du centre du village transformé en place de fête resteront gravés longtemps dans nos mémoires.

Le plaisir de se retrouver, de partager, de rire, d'échanger a renforcé les liens d'amitié.

Tous nos doutes et nos incertitudes se sont effacés grâce à chaque citoyenne et citoyen. Vous avez fait preuve de compréhension face aux désagréments occasionnés par l'infrastructure d'une telle organisation au centre du village. Vous nous avez soutenus, aidés, encouragés, conseillés avec bienveillance.

Nous vous prions de trouver dans ce message toute notre reconnaissance et notre profonde gratitude.

Au nom du Comité d'organisation

Laurence Guenat Bosson



Photos Vincent Favre



La saison 2021-22 s'est terminée avec un mois de juin très chargé pour nos plus jeunes juniors qui ont participé aux journées finales ainsi qu'au tournoi Sekulic qui a eu lieu cette année à Marly.

Pour les autres catégories de juniors, leur apprentissage continue au sein du Team Glâne qui réunit nos joueurs avec ceux de Romont, Billens et Vuisternens/Mézières afin de leur offrir le meilleur environnement pour s'épanouir dans leur sport favori.

Notre 1^{ère} équipe a réussi un très bon 2^{ème} tour qui lui a permis de garder sa place en 2^{ème} ligue, la plus haute catégorie cantonale. Notre 2^{ème} équipe a terminé dans le ventre mou du classement en 5^{ème} ligue. Elle a par contre raté de justesse la finale de la Coupe fribourgeoise de 5^{ème} ligue avec une défaite 2 à 1 en demi-finale.

Félicitations à l'ensemble des joueurs de notre club pour leur engagement et leur performance sportive durant cette saison.

Du **23 au 30 juillet 2022**, nous aurons grand plaisir à vous accueillir autour de notre terrain pour notre traditionnel

Tournoi « La Poularde »



Celui-ci réunira des équipes régionales de 2^{ème} et 3^{ème} ligue.

Pour le programme, nous vous invitons à consulter notre site Internet www.fcsiviriez.ch, notre page Facebook ou Instagram.



Viens nous rejoindre au sein du FC Siviriez !

- Nous accueillons toujours des personnes intéressées à devenir membres pour notre comité ou l'une de nos commissions.
- Il y a actuellement une pénurie d'arbitres, sans qui, les matches ne peuvent pas avoir lieu. N'hésitez pas à faire le pas ! C'est une activité annexe tout à fait sérieuse, rémunérée pour chaque match et avec l'équipement offert par le FC Siviriez.
- Nous accueillons bien sûr toujours avec plaisir pour cette nouvelle saison, de nouveaux joueurs juniors, actifs ou séniors dans nos diverses équipes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un membre du comité ou sur info@fcsiviriez.ch



Le comité du FC Siviriez vous remercie de votre soutien et présence tant au bord de notre terrain que lors de nos différentes manifestations.

Le comité du FC Siviriez



Sté. de Développement Les "Pics-Bois"

20 ans d'activités

La société de développement les Pics-Bois de Villaraboud se réjouit de fêter ses 20 ans d'activités !

Ainsi et pour marquer cet événement, nous organisons une soirée à la Fourmilière de Villaraboud, le **samedi 27 août 2022**.

Au programme, un concert « Opera à Bretelles », composé d'un quatuor de chanteurs et d'une accordéoniste qui nous feront passer un inoubliable moment en nous divertissant pour cette soirée.

Parmi les choristes, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Marie-France Baechler, directrice du Chœur-mixte de Siviriez-Villaraboud.

Des informations concernant le déroulement de la soirée et les réservations vous seront communiquées ultérieurement.

Réservez d'ores et déjà la date du SAMEDI 27 août 2022 à 20h00 !

Au plaisir de vous rencontrer
Cordialement



Organisation :
Les Pics-Bois

Les Soirées Jeux reviennent à la rentrée !!

de 19h à 21h



A la salle de la cure de la Paroisse de Siviriez

auront lieu des soirées jeux, afin de se réunir, s'amuser et partager un bon moment ensemble.



Pour tous les âges !!!

Le principe : Chacun(e) amène 1 ou 2 jeux qu'il (elle) souhaite faire connaître, quelque chose à grignoter (chips ou biscuits mais pas obligatoire) et sa bonne humeur !

Les boissons seront à disposition sur place.

Prochaines dates :

- **Vendredi 2 septembre 2022**
- **Vendredi 7 octobre 2022**
- **Vendredi 11 novembre 2022**

Au plaisir de vous rencontrer autour d'un jeu.

La Société de Développement

Après-midis de jass

Vous désirez passer un bon moment de détente et d'amitié, rejoignez le groupe de joueuses et joueurs de cartes de Prez-vers-Siviriez.



Rendez-vous

le mercredi à 13h30

à la salle des sociétés de l'école de Prez

Reprise le mercredi 14 septembre 2022

Renseignements : Geneviève Clément 079 227 26 57
Agnès Toffel 079 851 85 64

Bienvenue à toutes et à tous !

**LA JEUNESSE DE VILLARABOUD VOUS CONVIE À UN REPAS
VILLAGEOIS**



1 OCTOBRE

2022

BROCHE À GOGO

SUR INSCRIPTION

**DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUIVRONT.
RÉSERVEZ D'ORES ET DÉJÀ LA DATE !**

Théâtre
Le Creux du Niton



Le groupe théâtral « Le Creux du Niton » a repris ses répétitions...

On se réjouit de vous présenter notre nouvelle pièce

Ce soir ou jamais

de Philippe HODARA et Bruno CHAPELLE

qui se déroulera à la Fourmilière

les 22-23-28-29-31 octobre et 4-5 novembre 2022

On en profite pour remercier la Commune ainsi que la protection civile pour les travaux réalisés sur le sentier du Creux du Niton. On vous invite à aller y jeter un coup d'œil le temps d'une balade ou d'un pique-nique.



Carnaval 2022... La Cravate 2022...

Tous deux victimes du Covid !

On vous a manqué ? Eh bien vous nous avez manqués.

Nous espérons vous retrouver, fringants, l'année prochaine.

Donc à vos plumes ou à vos photos cocasses à transmettre durant toute l'année à l'adresse mail carnaval.cravate@gmail.com.

En attendant de vous lire, voici un article qui aurait dû paraître et qui est un hommage à une de nos célèbres rédactrices. Et encore bravo et merci pour l'organisation de cette très belle cuvée du Giron Glânois.

35 ans de pratique

Ce n'est pas Lawrence d'Arabie, un mec ok, c'est Laurence Guenat de chez nous.

Elle peut fanfaronner, frimer, se vanter, la ramener, crâner.

C'est elle la présidente de la Société cantonale des musiques fribourgeoises. Elle succède à Koenig, un roi, un mec bien lui aussi, qui a servi et disparaît, un mec engagé, qui dégage, lui, pour laisser la place à une bonne femme. On peut rêver ? Non ? Un mec résilient, qui a résisté 10 ans à tous les vents contraires et moins si entente.

Et les pontes, les pontifs, les caïds de la musique lui font cet honneur. Nous en sommes bien honorés aussi comme tout un chacun de la fanfare de Siviriez, ses collègues adorables.

Laurence, sa jeunesse, son sourire ont fait une partie du chemin vers les honneurs. Son sens de la musique, son amour du beau, sa mordache, son mordant, son humour ne sont pas en reste. Elle saura faire juste.

De même à la présidence de la fête des musiques 2022 en Glâne, donc à Siviriez, elle va nous faire sensation. Nous savons ses talents à œuvrer en toute saison, même les quatre, thème varié et alléchant.

Nous sommes déjà à boire les vins choisis pour vous couvrir sans frais : « les gens qui ne boivent jamais de vin, sont des fanfarons de sobriété buvant en cachette.

C'est quoi une fanfare ? Une fanfare, comme de bien entendu, est un air ou plusieurs, dans le mode majeur et d'un mouvement vif et rythmé, généralement, pas de quoi râler, exécuté par des trompettes, des cuivres, dit le petit Robert, un autre fier à bras qui jouait du trombone avec les mots.

Bon vent à toutes et tous. Que vos quatre saisons soient profitables et ensoleillées.

« La musique est ce qui nous permet de nous entretenir avec l'au-delà ».

carnaval.cravate@gmail.com



Tu te demandes ce que l'on fait

pendant un cours de
théâtre ?

Eh bien...**On voyage !**

On explore, on écoute, on observe, on
cherche, on se dépasse,

On **ose** ! On se libère, on se découvre,
on s'explore, on s'exprime, on s'écoute, on

ressent, on se questionne, on se
trouve, on se perd, on se retrouve, on **(se)**

rencontre, on rit,

On pleure parfois, mais surtout, surtout on

s'amuse !

Le théâtre permet de développer son sens artistique, de stimuler son imagination,
d'apprendre à parler et être à l'aise en public, de prendre confiance en soi,
de se libérer, de s'ancrer, d'observer, d'écouter et s'écouter, d'offrir, de recevoir, de
partager et se faire plaisir !

Le Petit Théâtre de Siviriez propose
des cours hebdomadaires, des stages et ateliers ponctuels
dispensés par des professionnels des arts de la scène.

Intéressé·e ? Infos et inscriptions sur notre site internet



Le Petit Théâtre de Siviriez a besoin de toi, de vous !

Le Petit Théâtre de Siviriez est né en 2017 et s'est créé en association en 2018 en se donnant pour but de promouvoir et développer l'expression théâtrale aux enfants, adolescents et adultes, par le biais notamment de cours de théâtre hebdomadaires, d'ateliers et de stages ponctuels. En fin de saison, les élèves des cours hebdomadaires présentent un spectacle joué en public.

Pour la mise sur pied de cet évènement, et d'autres aussi, nous avons besoin de toi ! Que ce soit en nous donnant de ton temps ou en nous soutenant financièrement, plusieurs possibilités s'offrent à toi !

Alors si tu partages notre but et que tu souhaites soutenir Le Petit Théâtre de Siviriez, adhère à notre association ! Plusieurs catégories de membres sont possibles !

Membre "Bénévole"

Toute personne physique ou morale qui s'intéresse aux buts de l'Association et qui désire soutenir et s'investir pour Le Petit Théâtre de Siviriez par la mise à disposition de leurs services et connaissances pour, par exemple ; la création des costumes, des décors, maquillage, coiffure, mise en place et rangements de la salle lors de manifestations, travail au bar, aide lors des cours ou ateliers, etc....(liste non exhaustive), peut y adhérer via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet du Petit Théâtre de Siviriez. Le statut de Membre "Bénévole" confère le droit de participer aux Assemblées Générales, et dès 16 ans, de vote et d'élection.

Membre "Soutien"

Toute personne physique ou morale qui s'intéresse aux buts de l'Association et qui désire soutenir financièrement Le Petit Théâtre de Siviriez par le versement d'une cotisation annuelle de CHF 100.- peut y adhérer via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet du Petit Théâtre de Siviriez. Le statut de Membre "Soutien" confère le droit de participer aux Assemblées Générales, de vote et d'élection.

Membre "Soutien & Bénévole"

Toute personne physique ou morale qui s'intéresse aux buts de l'Association et qui désire soutenir financièrement Le Petit Théâtre de Siviriez par le versement d'une cotisation annuelle de CHF 50.- et s'investir par la mise à disposition de leurs services et connaissances pour, par exemple ; la création des costumes, des décors, maquillage, coiffure, mise en place et rangements de la salle lors de manifestations, travail au bar, aide lors des cours ou ateliers, etc....(liste non exhaustive), peut y adhérer via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet du Petit Théâtre de Siviriez.

Le statut de Membre "Soutien" confère le droit de participer aux Assemblées Générales, de vote et d'élection.

Pour adhérer : www.petit-theatre-siviriez.ch/membres

DIMANCHE 6 NOVEMBRE
9H00 - 17H00



MARCHÉ ARTISANAL GLÂNNOIS

« Le local c'est génial »



Siviriez, halle de gym

Venez découvrir l'artisanat local et la richesse de la Glâne !

Plus de 25 exposants

La Société de Développement de Siviriez



Fête du 1^{er} août à Siviriez



Fête nationale 1er août [Jean-Christophe Bott - Keystone]

Lundi 1^{er} août 2022

organisée par la Jeunesse de Siviriez

Au programme : Apéritif offert par la Commune
Partie officielle avec orateur/trice surprise
Feu d'artifice
Animation

Restauration à prix modéré avec le soutien de la Commune

Un tout-ménage avec les détails de la fête vous parviendra prochainement.